



**Deux ans après son lancement, «Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir» se prépare à financer les premières acquisitions de matériels pour la nouvelle unité du bâtiment court séjour de l'hôpital d'Apt.**

**Le Fonds « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir » se prépare à financer les premières acquisitions de matériels de l'unité de 16 lits du bâtiment court séjour (Médecine, Chirurgie, Périnatalité) du centre hospitalier du Pays d'Apt qui sera mise en service au mois de décembre : lit accompagnant dans les chambres individuelles et terminal médical et multimédia au lit de chaque patient principalement.**

A ce jour, **300 000 euros ont été collectés** par le fonds de dotation dont 65% grâce aux manifestations organisées par le fonds de dotation. Shelagh LESTER-SMITH, présidente du Fonds de dotation « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir » a tenu à remercier *« tous les donateurs, mécènes, partenaires, ainsi que l'équipe de bénévoles, français et de la communauté étrangère, sans lesquels nous n'aurions pas pu atteindre ce résultat. »*

Pour cette troisième année, la **campagne sera concentrée dans les mois qui viennent sur les entreprises et les particuliers**, afin d'augmenter le montant des dons obtenus auprès de ces deux groupes qui représentent actuellement respectivement 20% et 15% du total des dons.

*« Nous avons besoin de leur soutien pour accompagner la modernisation du centre hospitalier du Pays d'Apt afin d'offrir, d'un côté, aux patients et leurs familles un environnement de soins et d'accueil de haute qualité et, de l'autre, au personnel soignant des conditions de travail optimisées au bénéfice du mieux-être de leurs patients. »* rappelle Danielle FREGOSI, directrice du centre hospitalier du Pays d'Apt.

L'enjeu pour les mois à venir est donc d'**obtenir un véritable soutien du tissu économique** du territoire à l'action menée par le fonds de dotation. La qualité des soins, le niveau de confort offert au sein du centre hospitalier de proximité sont des facteurs déterminants de l'attractivité du territoire, que ce soit pour ancrer ou attirer des résidents à l'année ou dans le cadre de l'acquisition d'une résidence secondaire, ou bien encore pour recruter des compétences absentes sur le territoire...

Commerçants, artisans, dirigeants d'entreprises de toutes dimensions et de tous secteurs d'activité sont donc directement concernés par l'action menée par le fonds de dotation pour doter le territoire d'un centre hospitalier de tout premier plan.



Pour le Pays d'Apt  
**Un Hôpital d'Avenir**  
FONDS DE DOTATION



« Grâce à votre don, nous pourrons notamment financer l'achat de lits accompagnants pour chaque chambre individuelle, doter chaque étage d'hospitalisation d'un salon des familles, d'un accueil personnalisé avec signalétique repensée, et installer au lit de chaque patient un terminal médical et multimédia qui permettra avant tout aux médecins et personnels soignants de consulter le dossier du patient et d'en assurer une mise à jour en temps réel (soins à effectuer, traitements administrés...), d'organiser des consultations délocalisées par visio-conférences entre médecins du centre hospitalier et médecins spécialistes des centres de référence, de favoriser l'éducation thérapeutique du patient pour ceux atteints de maladies chroniques.

Ce terminal bénéficiera aussi au patient qui pourra 24h sur 24h rester connecté à son environnement familial et professionnel (réseaux sociaux, messageries...) et se divertir (télévision, radio, livres numériques, jeux, internet,...), et nous savons tous combien préserver le lien social et le moral des patients influe positivement sur l'efficacité de la thérapeutique » précise Shelagh LESTER-SMITH, présidente de « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir ».

« Votre don au Fonds « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir » vous permet de bénéficier, au titre du mécénat, d'une déduction fiscale importante au niveau de votre impôt sur les sociétés, égale à 60% du montant de votre contribution. Ainsi, soutenir « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir » à hauteur de 5 000 € correspond à une dépense réelle de 2 000 € après déduction fiscale.

Soutenir le Fonds « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir », c'est vous construire une identité d'entreprise citoyenne autour d'une action fédératrice, un projet porteur de sens pour vos salariés, vos clients et partenaires » rappelle Michel CARLONI, représentant du groupe DELTA PLUS qui soutient le fonds de dotation depuis sa création.

Maître Pascale PRUVOT, trésorière du fonds de dotation, précise par ailleurs « Les particuliers peuvent cette année encore bénéficier d'une déduction à hauteur de 66% de leur impôt sur le revenu 2017 en nous adressant leur don d'ici le 31 décembre 2017. Ils peuvent également opter pour le versement d'un don mensuel. »

Et Shelagh LESTER-SMITH de conclure « Faire un don\* au Fonds « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir », c'est aussi choisir de réorienter votre impôt vers une cause de proximité et d'intérêt général. J'invite tous les habitants du Pays d'Apt, tous les commerçants, artisans, dirigeants d'entreprises à faire un don d'ici la fin de l'année pour la modernisation de notre centre hospitalier et les remercie par avance pour leur générosité ».

\*par chèque à l'ordre de « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir » à envoyer Centre hospitalier du Pays d'Apt, 225 avenue de Marseille 84405 Apt Cedex ou en ligne sur [www.appt-hopitaldavenir.fr](http://www.appt-hopitaldavenir.fr) par carte bancaire ou Paypal.

Fonds de Dotation  
Pour le Pays d'Apt,  
un Hôpital d'Avenir

Centre Hospitalier du Pays d'Apt  
225 avenue de Marseille - BP172  
84405 APT Cedex

Tél. : +33 (0) 6 56 81 56 89  
Mail : [accueil@apt-hopitaldavenir.fr](mailto:accueil@apt-hopitaldavenir.fr)  
Web : [www.appt-hopitaldavenir.fr](http://www.appt-hopitaldavenir.fr)



## Rappel de l'année écoulée

---

- Mars : lancement des travaux de modernisation du bâtiment court séjour du centre hospitalier du Pays d'Apt
- Avril : Shelagh LESTER-SMITH, remplace Salima BENAMOR à la présidence du Fonds «Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir»
- Septembre 2017 : 300 000 euros collectés en 2 ans (depuis le lancement du fonds de dotation)
- Décembre 2017 : mise en service de la première unité dans sa nouvelle configuration (16 lits dont 4 en ambulatoire) située au second étage du bâtiment court séjour et premières acquisitions de matériels financés par «Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir»
- Les principales manifestations organisées en 2017 :
  - 13 mars : Projection du film « Le Défi du Zaïre » de Renaud Lavergne réalisé par Luc-Henri Fage au cinéma de la Gare de Bonnieux.
  - 24 mars : Soirée de gala à la Coquillade Village à Gargas avec le Jazz Cool Band
  - 15 avril : Vente aux enchères de vins animée par la Maison de Ventes Leclere à la Maison de la Truffe et du Vin du Luberon à Ménerbes.
  - 29 avril : Concert du Quatuor de la Cour de la Haye à l'Eglise Saint-Luc à Ménerbes.
  - Du 6 au 27 mai : Exposition-vente des aquarelles de Françoise de L'homme à la Cave de Sylla à Apt.
  - 15 juillet : Vente aux enchères d'œuvres d'art contemporain animée par la Maison de Ventes Leclere à la Lustrerie Mathieu à Gargas.
  - 16 décembre : Concert de chants de Noël à l'église de Goult suivi d'un goûter au Café de la Poste.

Contact presse : Florence Belmain – 06 56 81 56 89 – [f.belmain@apt-hopitaldavenir.fr](mailto:f.belmain@apt-hopitaldavenir.fr)

Fonds de Dotation  
Pour le Pays d'Apt,  
un Hôpital d'Avenir

Centre Hospitalier du Pays d'Apt  
225 avenue de Marseille - BP172  
84405 APT Cedex

Tél. : +33 (0) 6 56 81 56 89  
Mail : [accueil@apt-hopitaldavenir.fr](mailto:accueil@apt-hopitaldavenir.fr)  
Web : [www.apt-hopitaldavenir.fr](http://www.apt-hopitaldavenir.fr)